

COMMUNIQUE DE PRESSE

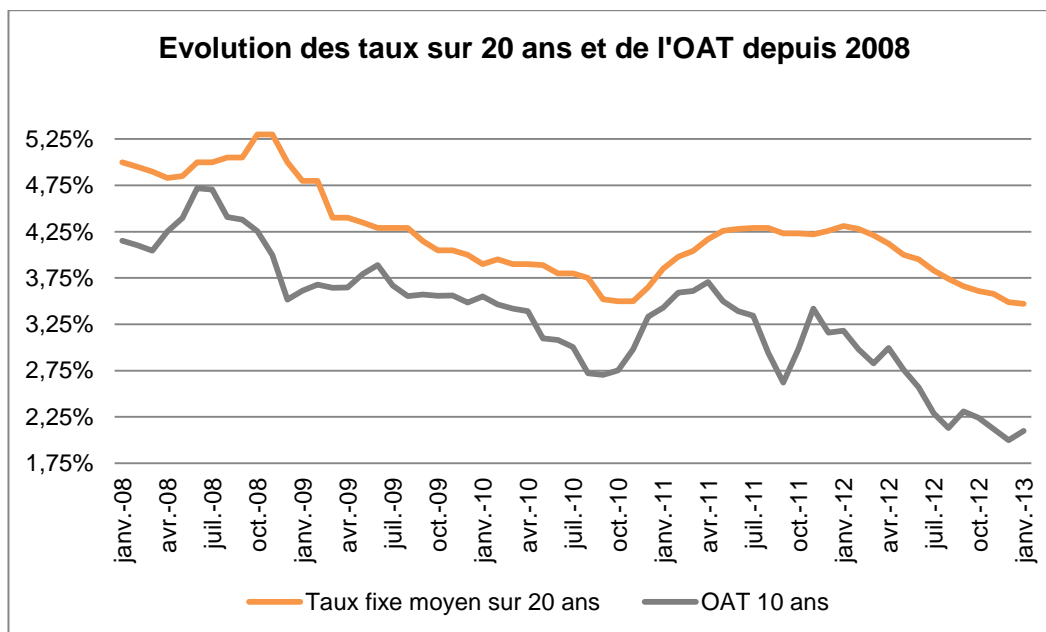
Jusqu'où les taux baisseront-ils ?

Paris, le 8 janvier 2013 – Alors que l'année 2012 s'est achevée avec des niveaux de taux historiquement bas, l'année 2013 s'annonce sous les meilleurs auspices pour les emprunteurs puisque 50 % des banques proposent des taux encore en repli en janvier. Pour les propriétaires ayant souscrit un crédit en 2008, 2009 ou 2011, il y a de réelles opportunités de renégociation. Près de 8 000 demandes de rachat de prêt en cours ont ainsi été déposées durant la 1^{ère} semaine de janvier sur le site meilleurtaux.com, soit presque autant que sur l'ensemble du mois de décembre.

De nouvelles baisses de taux en 2013

En janvier, 50 % des banques ont baissé leurs taux fixe de crédit immobilier de 0,10 % en moyenne sur toutes les durées, et 18 % uniquement sur les durées inférieures ou égales à 20 ans. 32 % les ont laissés stables. Aucune hausse n'a été constatée. **Les taux moyens ressortent ainsi encore en légère baisse par rapport à décembre et au plus bas depuis 1945 à 3,15 % sur 15 ans et 3,47 % sur 20 ans (contre respectivement 3,30 % et 3,50 % durant l'automne 2010, précédents plus bas historiques).**

« Traditionnellement, janvier est plutôt un mois d'attente pour les banques et il est rare qu'elles baissent leurs taux dès le début de l'année... Mais compte tenu du niveau de l'OAT 10 ans qui reste très bas (2,12 % contre 3,18 % en moyenne en janvier 2012) et de la demande de crédit qui demeure fragile, les banques poursuivent leur politique de baisse des taux pour rester compétitives et conquérir de nouveaux clients via le crédit immobilier » analyse Sandrine Allonier, responsable des études économiques de meilleurtaux.com.



Réduction des coûts d'emprunt et gain de pouvoir d'achat

Compte tenu de la baisse des taux de 0,84 point en moyenne pour les crédits sur 20 ans, **emprunter actuellement 200 000 € sur 20 ans coûte en moyenne 88 € de moins par mois qu'il y a un an, pour une économie globale de plus de 21 000 € sur toute la durée du prêt.** La baisse des taux resolvabilise aussi une partie des emprunteurs, **puisque en remboursant une mensualité de 1 000 € hors assurance, un couple disposant de 3000 € de revenus à deux peut aujourd'hui emprunter 12 000 € de plus qu'il y a un an !**

	Janvier 2012	Janvier 2013	Evolution	Economie
Taux fixe moyen sur 20 ans	4,31 %	3,47%	- 0,84 point	
Mensualité pour 200 000 € de crédit	1245 €	1157 €	- 7 %	88 €

Coût total du crédit	98 770 €	77 641 €	- 21,4 %	21 129 €
Capacité d'emprunt pour 1000 €	160 658 €	172 885 €	7,6 %	12 227 €

Source : meilleurtaux.com

Une reprise de la demande de crédit immobilier et une envolée des renégociations

Effet d'aubaine ou vraie tendance pour 2013 ? Difficile de le savoir, mais les premiers chiffres disponibles pour le mois de janvier font état d'une forte reprise de la demande de crédit immobilier. Sur les 7 premiers jours, le nombre de demandes avec compromis de vente signé est en hausse de 16 % par rapport à la même période en 2012. **Du côté des renégociations, on note une véritable envolée avec un nombre de demandes record : près de 8 000 dossiers de renégociation ont été complétés sur le site meilleurtaux.com ces sept derniers jours, soit presque autant que sur l'ensemble du mois de décembre. Aujourd'hui, plus d'une demande sur deux concerne ainsi ce type d'opération.**

« Les propriétaires ont aujourd'hui bien assimilé que la baisse historique des taux et veulent en bénéficier au même titre que les nouveaux emprunteurs. Ainsi, les crédits souscrits en 2008, 2009 et 2011 peuvent être renégociés avec des économies substantielles à la clé. Pour autant et malgré un écart de taux de 0,80 point en moyenne, les crédits souscrits début 2012 ne sont pas encore concernés, mais ils pourraient l'être si les taux restent à ce niveau encore quelques mois... » explique Sandrine Allonier.

À propos de Meilleurtaux – www.meilleurtaux.com

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux conseille les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. L'offre de Meilleurtaux s'est étendue aux autres crédits et à l'assurance. Les services sont accessibles à partir du site Internet www.meilleurtaux.com, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 160 agences à Paris et en région.

Contacts presse

Sandrine Allonier

Tél. : 01 41 97 98 67

communication@meilleurtaux.com